



# PROCES-VERBAL COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT

---

Réunion du 26 août 2024

---

**Présidence :** GALLÉ Philippe.

---

**Présents :** BOUCHER Eric, BRETON Nathalie, BROSSARD Christophe, BOUCHAILLOU Damien, FREULON Bernard GABUT Thierry, GILLET Jean-Claude, MARTINS COIMBRA Jean-Claude, MICHAU Gilles (téléphoniquement).

---

**Assiste :** DURAND Fabrice (Directeur Administratif).

---

**Excusés :**

**Membres :** BATISSE Guy, CECROPS Géraldine, CHEVALLIER Martine, COUTANT Nicolas, JOUAN Soizic, MARTIN Prisca.

**Voix consultative :** DESRUTIN Alain (Président de la Commission des Arbitres).

---

Début de la réunion : 19h00.

En préambule, le Président et le Comité présente ses condoléances à la famille et aux proches de :

- Michel BARBIER, ancien arbitre et tuteur arbitres.
- Christian TEINTURIER, ex-président de la Ligue Centre Val de Loire

## **1 – ADOPTION PROCES VERBAUX DU COMITE DE DIRECTION**

\* Procès-verbal du Comité du 03 juillet 2024 : adopté.

## **2 - INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DU DISTRICT**

**Philippe GALLE**

### **2.1– Informations nationales**

#### **2.1.1- Informatique**

Des nouveaux dysfonctionnements sont apparus récemment sur le module désignations des officiels du site internet de la FFF ou de son application My FFF.

Il devient important de participer au recensement de la FFF sur les problèmes informatiques liés aux modules compétitions et désignations.

#### **2.1.2- Discipline**

Une note des services juridiques de la FFF a été envoyée en juillet sur la nécessité de rappeler à chaque licencié convoqué pour une audition disciplinaire fédérale le « droit de se taire » tant à l'écrit qu'à l'oral.

### **2.2- Informations régionales**

#### **2.2.1- Vie des élus**

Le Président évoque l'histoire et la situation difficile que connaît actuellement la gouvernance de la Ligue, et relayée dans les médias.

Une prochaine réunion du Comité de direction est prévue le 04 septembre à Orléans.

Le Comité déplore la situation de blocage actuelle de la Ligue. Il s'inquiète du devenir de la Ligue.

Christophe BROSSARD a demandé à ce que les comités des six districts de la Ligue soient informés de cette situation.

## **2.3– Informations départementales**

### **2.3.1- Elections**

Le District a réceptionné 23 candidatures à l'élection des délégués aux A.G. de Ligue sur la mandature 2024-2028. L'élection aura lieu à l'occasion de l'Assemblée Générale de District prévue le 24 septembre à la Maison des sports de Parçay-Meslay. Les candidatures seront étudiées par la Commission de surveillance des opérations électorales jeudi 29 août 2024.

### **2.3.2- Tarifs**

Il est proposé de réduire le tarif de cotisation membre individuel du District de 26 € à 10 € à compter de ce jour dans les tarifs du District.

Les chèques déjà remis par une dizaine de membres du District à ce jour seront encaissés et un remboursement de 16 € par virement bancaire sera effectué.

### **2.3.2– Vie des commissions**

Compte tenu des candidatures reçues à ce jour, le Comité nomme les personnes dans les commissions départementales suivantes.

#### **Délégués :**

- \* AMRAOUI Jalel,
- \* COTTENCEAU Fabrice
- \* M'BOUYOU MANANGA Gildas
- \* MEREAU Chantal
- \* MOREAU Nicolas
- \* PELLEGRY Séverinne
- \* ROSSIGNOL Alexis
- \* TORTAY Michel
- \* VERNEAU Maurice

Concernant la candidature de M. HAUET Cyril, l'intéressé doit être rencontré avant d'être nommé.

#### **Commission Jeunes et technique :**

- \* DUPIN Camille, Président de la Commission

#### **Commission des actions sociales et citoyennes**

- \* CHEVALLIER Martine, Présidente
- \* GALLE Philippe
- \* GILLET Jean-Claude

#### **Commission de discipline :**

- \* COUTANT Nicolas

Les autres candidatures seront étudiées lors de la prochaine réunion du Comité de direction.

#### **Commission Sportive :**

- \* DELCROIX Laurent, Président
- \* MEUNIER Régis
- \* TERCIER Pierre

#### Observateurs arbitres :

- \* membres de la C.D.A.
- \* BELLANGER Emmanuel
- \* BERTHELOT Jacky
- \* COLLAS Guillaume
- \* DUTARDRE Fabrice
- \* KACAN Ismet
- \* PETITEAU Didier
- \* PORTE Ludovic
- \* RAULT Jean
- \* RENIER Jean-Louis
- \* SANTOS Paulo

#### Tuteurs arbitres :

- \* membres de la C.D.A.
- \* BAUDOIN Mathieu
- \* BEN REJEB Zied
- \* BOUCHAILLOU Damien
- \* BRIAND Erwan
- \* EGEA Alphonse
- \* MIRADJI Nassim
- \* GUNDOGAN Melvut
- \* LORGUEILLEUX Frédéric
- \* OLAREAN Ilie
- \* PETITEAU Didier
- \* SANTO Paulo

Les autres candidatures seront étudiées lors de la prochaine réunion du Comité de direction.

#### 2.3.3– Caravane Sportive

L'opération de promotion du sport sur plusieurs communes du département s'est bien déroulée. Le District a été présent sur tous les sites.

#### 2.3.4– Compétitions

Les poules et les calendriers des compétitions seniors ont été établis par la Commission Sportive.

#### 2.3.5– Lutte contre les incivilités

Le District avait déposé en février dernier un dossier de demande de subvention FDVA avec le CDOS 37 pour lancer une opération de lutte contre les incivilités sur tous les terrains de football d'Indre-et-Loire. Une subvention a été accordée pour un montant de 6.000 €.

Le prototype de banderole « sport sans violence » a été demandé auprès du fournisseur avant la fabrication. Une centaine de banderoles seront fabriquées.

Le protocole de gestion des incidents sur les terrains par les arbitres et officiels a été envoyé à tous les clubs et officiels (cf. Annexe).

#### 2.3.5– Social

Le recrutement de deux apprentis techniciens est en cours :

- \* apprenti technique Nouvelles pratiques
- \* apprenti technique Football féminin.

La formation en alternance « responsable de TPE-PME » dispensée par le partenaire TOURAINE SPORT FORMATION sera proposée.

## **3- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL**

### **3.1- Informatisation**

Etant donné qu'il reste quelques tablettes FMI en stock suite à l'opération de novembre dernier, il est proposé d'attribuer une tablette FMI gratuite aux deux nouveaux clubs affiliés FFF au sein du District : F.C. ST ETIENNE DE CHIGNY et OBEE F.C.

Le Comité donne son accord.

### **3.2- Accompagnement des clubs**

Le Comité est informé de la situation des clubs en difficultés :

\* JOUE FCT : l'association a été placée en liquidation judiciaire par le Tribunal de commerce. Un projet d'école municipale de football va se créer pour pallier l'accueil des jeunes pour la pratique du football sur cette ville de plus de 40.000 habitants.

\* CHAMBRAY F.C. : une réunion s'est déroulée le 12 juillet dernier à la mairie de Chambray les Tours en présence des représentants du club, de la mairie, de la SDJES et du District. Le club s'est engagé à se restructurer, à régler ses dettes, à organiser des assemblées générales rapidement et à fournir les documents financiers à la municipalité.

\* TOURS FC : la situation du club est dans l'attente du jugement du tribunal de commerce qui avait ordonné la liquidation judiciaire.

### **3.3- Vie des clubs**

#### **3.3.1- Affiliation de clubs**

L'association OBEE F.C. située à Joué les Tours a déposé un dossier d'affiliation auprès de la FFF.

Le Comité de direction étudie le nom du club vis-à-vis des dispositions de l'Article 23 des R.G. de la FFF .

Considérant les dispositions de l'Article 23 des R.G. de la FFF selon laquelle l'affiliation de l'association peut-être refusée lorsque la dénomination de l'association intègre d'une quelconque manière l'identité d'un partenaire privé.

Considérant que le nom de cette association intègre le nom d'entreprises basées à Bourg en Bresse (01) ou à Baie Mahaut (94),

Considérant que la dénomination de cette association ne permet pas d'identifier géographiquement le club sur le territoire d'Indre-et-Loire,

Le Comité demande au club de changer le nom de leur association après une modification de leurs statuts. Une fois fait, la procédure sous Fooclubs pourra débuter.

## **4- INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL**

**Thierry GABUT, Fabrice DURAND**

### **4.1- Comptes annuels 2023-2024**

Le Trésorier informe le Comité que les experts-comptables, puis le Commissaire aux comptes interviendront début septembre au District pour vérifier les comptes financiers du District arrêtés au 30 juin 2024.

## **5- TOUR DE TABLE**

### **5.1- Commission des arbitres**

Damien BOUCHAILLOU, Représentant des arbitres, informe le Comité des points suivants :

\* 142 arbitres ont renouvelé leur licence. 107 arbitres sont désignables à ce jour.

\* la réunion de début de saison des arbitres est fixée au vendredi 06 septembre à la Maison des sports de Parçay-Meslay.

\* la prochaine réunion de Commission des arbitres est fixée au mercredi 04 septembre au District.

### **5.2- Commission du Statut de l'arbitrage**

Eric BOUCHER informe le Comité des point suivants :

\* à l'issue du PV de la Commission du Statut de l'Arbitrage du 11 juin, 15 clubs avaient la possibilité de bénéficier d'un ou de deux joueurs mutés supplémentaires pour cette nouvelle saison pour leur effort dans la formation d'arbitres. 10 clubs ont répondu pour en bénéficier.

\* une réunion décentralisée dans le club de CHARNIZAY-ST FLOVIER s'est déroulée le 10 juillet dernier pour écouter leurs difficultés à recruter un arbitre alors que c'est un club rural de D4. Plusieurs idées ont émises pour les aider, dont une modification du dispositif régional du Statut de l'arbitrage pour les clubs de dernière série départemental.

### **5.3- Commission Jeunes et technique**

Christophe BROSSARD informe le Comité des points suivants :

\* les réunions de pays du football d'animation en ce début de saison sont programmées :

- lundi 09 septembre à Chinon
- mardi 10 septembre au District
- jeudi 12 septembre à Sublaines.

\* les matchs de pré-compétition Brassage Elite U18, U15 et U13 sont programmés le samedi 06 septembre.

Le match France-Argentine en futsal seniors est organisé à Orléans le samedi 31 août. Une délégation du District se déplacera.

Nathalie BRETON informe le Comité des deux réunions de la Commission des féminines programmées avec les clubs : 5 et 12 septembre.

### **5.4- Commission de Promotion de l'arbitrage**

Gilles MICHAU informe par téléphone le Comité que les visites dans les clubs vont reprendre en septembre.

### **5.5- Commission FAFA**

Bernard FREULON informe le Comité que la campagne de subvention 2024-2025 FAFA est lancée.

## **6- AGENDA**

Cf. Annexe.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h35.

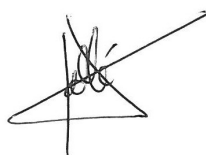
Prochaine réunion du Comité : lundi 09 septembre 2024.

**Eric BOUCHER**



**Secrétaire Général**

**Philippe GALLÉ,**



**Président**

## ANNEXE 1 : Protocole de gestion des incidents

### **Protocole de Gestion des Incidents**

Conformément à la loi V, l'arbitre doit interrompre le match si (par exemple)

- ☒ « Un arbitre, un joueur ou un officiel d'équipe est touché par un objet lancé par un spectateur. L'arbitre peut laisser le match se poursuivre, l'interrompre, le suspendre ou l'arrêter définitivement en fonction de la gravité de l'incident ;
- ☒ Un spectateur donne un coup de sifflet qui interfère avec le jeu. L'arbitre doit alors interrompre le jeu et le faire reprendre par une balle à terre ; »

#### **Dans le cas des incidents suivants :**

- ☒ Apparition d'une banderole à caractère discriminatoire, injurieuse, raciste, homophobe ;
- ☒ Envahissement du terrain ;
- ☒ Jets d'objets, articles pyrotechniques divers ;
- ☒ Bagarre entre supporters ;
- ☒ Propos insultants ou blessants scandés par les spectateurs envers les arbitres et/ou, les autres acteurs de la rencontre ;

#### **Il est préconisé de mettre en place le protocole suivant :**

##### **Etape 1 : 1er arrêt :**

- Interruption du match sans retour aux vestiaires ;
- L'arbitre demande au délégué du match et/ou, aux officiels du club concerné de rappeler aux supporters l'attitude à adopter pendant la rencontre ;
- Les agissements doivent cesser avant de reprendre le match.

##### **Etape 2 : 2ème arrêt de la rencontre durée 5 mn.**

Dans le cas où les agissements reprennent, ou si de nouveaux comportements inappropriés interviennent ;

##### **Arrêt immédiat de la rencontre pendant 5 mn sans retour aux vestiaires.**

##### **Etape 3 : Arrêt définitif de la rencontre**

- Dans le cas où les agissements interviennent une nouvelle fois ;
- Dans le cas de violences en réunion sur ou hors du terrain,
- Si les officiels ou les équipes sont en danger :

##### **Arrêt immédiat et définitif de la rencontre avec retour aux vestiaires.**

**Les faits de matchs (avertissement(s) – exclusion(s) ayant eu lieu avant l'arrêt de la rencontre devront être inscrits sur la FMI.**

**De plus l'arbitre précisera dans rubrique « observations », les faits ayant entraîné le ou les, différents arrêts du match**

- Rendra compte au président de la C.D.A.
- Rédigera le rapport circonstancié pour transmission à la commission compétente



## Agenda

- **CD District : lundi 09 septembre 2024**
- **AG District : mardi 24 septembre 2024**
- **Soirée Crédit Agricole : Jeudi 10 octobre 2024**
- **AG Ligue : vendredi 25 octobre 2024**